



## Réunion de planification annuelle du conseil municipal de la ville de Bouctouche

### PROCÈS-VERBAL

le mardi 15 décembre 2015

18 h 00

salle du conseil

**Présence :**

- Aldéo Saulnier, maire**
- Roland Fougère, maire suppléant**
- Mike LeBlanc, conseiller**
- Oscar LeBlanc, conseiller**
- Pauline Hébert, conseillère**
- Denny Richard, directeur général, greffier**
- Joanne Savoie, secrétaire**
- Chantal Duplessis**
- Marcel LeBlanc, pompier volontaire**

**1. Ouverture officielle de la séance.**

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 18h00.

**2. Adoption de l'ordre du jour.**

**15-238 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**3. Divulcation de conflit d'intérêt.**

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

#### 4. Liste des propositions – planification 2016.

##### Rapport du directeur du département des services administratifs, développement économique, financiers et urbanisme, le maire Aldéo Saulnier.

a) que la rémunération du conseil municipal en 2016 soit:

Réunion ordinaire:	<b><u>2016</u></b>
Maire	200\$
Maire suppléant	200\$
Conseiller.ère	200\$
 Réunion extraordinaire :	
Maire	100\$
Maire suppléant	100\$
Conseiller.ère	100\$
 Jour:	
Maire	150\$
Maire suppléant	150\$
Conseiller.ère	150\$
 Année:	
Maire	6 000\$
Maire suppléant	4 400\$
Conseiller.ère	4 000\$

b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 11 000\$ pour les cotisations et abonnements aux organismes/associations.

c) que l'on réserve en 2016 un montant de 1 000\$ pour une réception publique de Noël.

d) que l'on réserve en 2016 un montant de 5 000\$ envers les dépenses de congrès et délégation.

e) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 une somme de 1 500\$ envers les bourses d'études, soit 3 bourses d'études d'un montant de 500\$ chacune.

f) que la Ville de Bouctouche inc. réserve une somme de 75 739\$ pour le budget 2016 des services d'aménagement de la Commission de services régionaux de Kent.

- g)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 23 250\$ pour les dépenses du Centre d'information aux visiteurs.
- h)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 2 000\$ pour du Marketing & Promotion.
- i)** que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 1 000\$ envers l'entretien des sentiers.
- j)** que le prix pour un terrain situé sur l'avenue des Vétérans pour l'année 2016 soit :

32 000\$ + TVH avec agent immobilier (lots situés sur côté sud de la rue)  
30 000\$ + TVH sans agent immobilier (lots situés sur côté sud de la rue)  
37 400\$ + TVH avec agent immobilier (lots situés sur côté nord de la rue)  
35 400\$ + TVH sans agent immobilier (lots situés sur côté nord de la rue)

- k) que la masse salariale totale des employé(e)s de la Ville de Bouctouche pour l'année 2016 soit :

Employé(e)s à temps plein

Anna Allain  
Claude Allain  
David Bourque  
Gary Carroll  
Maurice Collette  
Gérald Cormier  
Luc Cormier  
Maria Cormier  
Emilie Doiron Gaudet  
Harvey LeBlanc  
Rachelle LeBlanc  
Wayne LeBlanc  
Gérald Mills  
Mario Poirier  
Denny Richard  
Joanne Savoie

Total des salaires pour les employé(e)s à temps plein 650 000\$

Employé(e)s à temps partiel

Annette Allain  
Claudette Allain  
Sylvie Babineau  
Claudine Cormier  
Mathieu Cormier  
Roger Cormier  
Randy Després  
Della Lacenaire  
Noëlla LeBlanc  
Rachel LeBlanc  
Monique Maillet  
Marie-Thérèse Richard  
Mario Saulnier  
Jonathan Savoie

Total des salaires pour les employé(e)s à temps partiel et occasionnels  
200 000\$.

- l) que les réunions régulières du conseil municipal demeurent le 3<sup>e</sup> mardi de chaque mois. La réunion débutera à 19h00.
- m) que le taux de taxe municipale pour l'année 2016 augmente de 0,0890\$ du cent dollars d'évaluation, soit 1,2565\$ du cent dollars d'évaluation.
- n) que les taux mensuels pour les baux existants entre la Ville de Bouctouche inc. et ses locataires pour l'année 2016, soient:

**Taux mensuels - 2016**

**Hôtel de ville – Centre J. K. Irving:**

C.S.R.K. – Bail de 5 ans (octobre 2011 à octobre 2016)	
Locaux 202, 203, 204, 206, 207, 209, 210, 211, 212 et 213	2 469,00\$ + TVH = 2 789,97\$
Commission des déchets solides de Kent	
Bail de 5 ans (octobre 2011 à octobre 2016)	
Local 116	273,00\$ + TVH = 308,49\$
C.S.R.K. – Bail décembre 2015 à octobre 2016	
Local 114	216,00\$ + TVH = 244,08\$
Chambre de Commerce	
Local 112 & frais d'internet	158,05\$ + TVH = 178,60\$
Rinkside Sports – Bail de 3 ans	
(septembre 2013 à mai 2016)	
Local 138	150,00\$ + TVH = 169,50\$ (septembre, avril et mai)
	300,00\$ + TVH = 339,00\$ (octobre à mars)

**Taux mensuels - 2016**

**Ancien édifice municipal:**

Alphabétisation NB / Kent-Sud Réception & Locaux 1 & 2	707,96\$ + TVH = 800,00\$
Michel et Carmen Allard Ancienne salle du conseil	530,97\$ + TVH = 600,00\$
MADD Kent Local 205	133,00\$ + TVH = 150,29\$
Benoit Bourque, député Locaux 202 & 203	417,45\$ + TVH = 471,72\$

**15-239 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services administratifs, développement économique, financiers et urbanisme.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur du département des services d'incendies, sécurité et protection, le conseiller responsable Oscar LeBlanc.**

- a) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 32 000\$ pour les frais d'administration de la G.R.C.
- b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 423 090\$ pour les services policiers.
- c) que la rémunération des pompiers pour l'année 2016 soit:
- |              |                                    |                                                     |
|--------------|------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| Chef pompier | 1 200\$ par année                  | (déboursé avant le 10 décembre de l'année en cours) |
| Pompiers     | 10,30\$/heure<br>(salaire minimum) | (déboursé avant le 10 décembre de l'année en cours) |
- d) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 20 000\$ pour l'équipement et les matériaux des pompiers.
- e) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 18 000\$ envers la formation des pompiers.
- f) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 3 800\$ pour le système de communication des pompiers.
- g) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 une somme de 6 500\$ pour le service de répondeur 911.

**15-240 : OSCAR LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services d'incendie, sécurité et protection.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur des services de transport, le maire suppléant Roland Fougère.**

- a) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 50 000\$ envers l'asphaltage, le rapiéçage et tout entretien d'été.
- b) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 8 700\$ pour le marquage des rues.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 2 000\$ envers les dépenses de trottoirs.
- d) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 234 000\$ pour le déblaiement de la neige et 48 000\$ pour le coût du sel.
- e) que le taux pour les frais de connexion pour les égouts pluviaux demeurent 350\$ en 2016.

**15-241 : ROLAND FOUGÈRE / OSCAR LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services de transport.

**ADOPTÉE**



**Rapport de la directrice du département des services des loisirs, sports et affaires culturelles, la conseillère Pauline Hébert.**

- a) que les taux de location de la glace pour une heure pour la saison 2016-2017 soient comme suit :

Taux régulier

Du matin jusqu'à 19h00 (jours de la semaine) 132,74\$ + taxe = 150,00\$

"Prime time" après 19h00 (jours de la semaine et après 15h00 les fins de semaine) 159,29\$ + taxe = 180,00\$

Conseil récréatif

(Hockey mineur, Lames d'argent et Ringuette)

Du matin jusqu'à 19h00 132,74\$ + taxe = 150,00\$

"Prime time" après 19h00 159,29\$ + taxe = 180,00\$

N. B. (1 heure de glace = 50 minutes de glace et 10 minutes pour nettoyage).

- b) que le taux de location du Forum pour les activités hors saison en 2016 soit comme suit :

organisation à but non lucratif (intérieur de la municipalité)	250\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 250\$
----------------------------------------------------------------	-----------------	-----------------------------

organisation à but non lucratif (extérieur de la municipalité)	500\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 500\$
----------------------------------------------------------------	-----------------	-----------------------------

organisation privée (intérieur de la municipalité)	500\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 500\$
----------------------------------------------------	-----------------	-----------------------------

organisation privée (extérieur de la municipalité)	1 000\$ plus taxe	plus dépôt de dommage 1 000\$
----------------------------------------------------	-------------------	-------------------------------

- c) que le taux de location de l'aréna au Centre J. K. Irving pour faire des activités soit comme suit en 2016:

Taux de base (courant électrique et taxe incluse)

Aréna 3 000,00\$/jour

Équipement (taxe incluse)

Plancher pour couvrir patinoire	1 000,00\$
Estrade (40' x 60' maximum)	500,00\$
Barricades pour estrade	10,00\$/section
Location de chaises	250,00\$/chaque événement
Location de tables	5,00\$/chacune
Enlèvement des bandes (Nord/Sud)	750,00\$
(au complet)	1 200,00\$
Enlèvement de la glace	10 000,00\$
Enlèvement des bandes	25,00\$/section
Opérateur de chariot élévateur	50,00\$/heure
Opérateur du tableau de pointage électronique	25,00\$/heure
Rideaux pour arrière scène (35'haut x 150'large)	100,00\$

Service de billetterie

Vendeurs de billets	15,00\$/heure
Frais de service sur billet vendu	4,00\$/billet
Frais de carte de crédit	3% des ventes par carte de crédit
SOCAN	3% des profits nets

Personnel

Placiers	17,00\$/heure
Sécurité	17,00\$/heure
Préposés aux salles de toilettes	17,00\$/heure
Superviseur des techniciens d'événement	21,00\$/heure
Technicien d'événement	19,00\$/heure
Préposés au nettoyage/entretien	17,00\$/heure
Électricien	37,00\$/heure
Préposé aux premiers soins	30,00\$/heure

- d) que le taux pour les logos sur la glace demeure 500\$ par année en 2016.

- e) que le taux pour les enseignes illuminées au Centre J. K. Irving en 2016 soit 1 000\$ par année.

f) que les taux de location pour la Salle Guy A. Richard soient comme suit en 2016:

Salle A	200\$ (taxe incluse)
Salle B	200\$ (taxe incluse)
Salle C	300\$ (taxe incluse)
Salle A, B & C	600\$ (taxe incluse)

g) que le taux de location pour les salles de conférences en 2016 demeure 25,00\$/heure taxe incluse.

h) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 1 500\$ pour l'entretien des installations sportives et récréatives.

i) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 3 400\$ pour le budget 2016 de la bibliothèque de Bouctouche et que l'on réserve une somme de 1 400\$ envers l'achat d'équipements et matériaux informatiques.

j) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 5 000\$ pour le Festival de mollusques.

k) que la Ville de Bouctouche inc. réserve la somme de 3 000\$ pour la Fête du 15 août 2016.

l) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 500\$ pour les activités musicales (Gros Tyme) au centre-ville de Bouctouche.

m) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant de 2 000\$ pour le Marché des Fermiers.

n) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 1 000\$ pour le Festival de la Folie des Arts.

o) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 1 000\$ pour le Comité de cueillette de dindes Bouctouche.

p) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 500\$ envers le défilé de Noël.

q) que la Ville de Bouctouche inc. contribue en 2016 un montant de 1 000\$ aux Cadets de l'Aviation 763 Bouctouche à condition qu'ils participent aux parades annuelles de Bouctouche.

r) que la Ville de Bouctouche inc. réserve en 2016 un montant en nature de 25 000\$ envers le programme Cœur en santé.

- s) que la Ville de Bouctouche contribue en 2016 un montant de 2 000\$ envers l'Ecofestival de Bouctouche.

**15-242 : PAULINE HÉBERT / MIKE LEBLANC**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services des loisirs, sports et affaires culturelles.

**ADOPTÉE**

**Rapport du directeur des services de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement, le conseiller responsable Mike LeBlanc.**

- a) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2016 un montant de 58 000\$ pour le ramassage des ordures.
- b) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2016 un montant de 105 849\$ pour le traitement des déchets solides.
- c) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2016 un montant de 8 500\$ pour les campagnes d'embellissements.
- d) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2016 un montant de 2 000\$ envers la formation et perfectionnement du système d'égout.
- e) que les branchements d'eau et d'égout effectués dans la ville de Bouctouche en 2016 demeurent à 350\$ chacun.
- f) que le taux aux usagés en 2016 pour le service d'égout augmente de 220\$ l'unité à 240\$ l'unité.
- g) que la Ville de Bouctouche inc. budgétise en 2016 un montant de 2 000\$ envers a. la formation et perfectionnement du système d'eau.
- h) que le taux aux usagés en 2016 pour le service d'eau augmente de 170\$ l'unité à 190\$ l'unité.
- i) que l'on réserve en 2016 un montant de 15 000\$ pour le partage des coûts entre la municipalité et le promoteur en ce qui concerne le développement des subdivisions à l'intérieur des municipalités, soit de payer 50% de la construction de la ligne d'eau d'une subdivision n'incluant pas les frais d'ingénierie.

**15-243 : MIKE LEBLANC / PAULINE HÉBERT**

que l'on adopte toutes les résolutions du département des services de l'hygiène, des égouts, de l'eau et de l'environnement.

**ADOPTÉE**

**5. Présentation publique - rue Saulnier - 18h45.**

La conseillère Pauline Hébert fait part qu'un avis public a été publié dans le journal L'Étoile pour indiquer que le conseil municipal a l'intention de modifier le zonage des terrains identifiés par les NIDS 25200064 & 25205063 situés sur la rue Saulnier de « résidentiel uni et bifamilial (R2) » à « commercial central (CC) » afin de permettre la construction d'un immeuble commercial d'un (1) étage et d'une superficie d'environ quatre-vingt-trois (83) mètres carrés. Le commerce est un marché de poissons.

**6. Affaires nouvelles.**

Aucune discussion.

**7. Levée de l'assemblée.**

**15-244 : PAULINE HÉBERT**

pour la levée de l'assemblée à 18h54.

**ADOPTÉE**